

Son épouse, Carmen Baena Marin,
Ses fils et belles-filles,
Andrés et Magda, leurs enfants Myriam, Nathalie et Dylan,
Daniel, ses enfants Élodie, Jessy et Sybil, et sa compagne Lise
Gerson et Marivi, leurs enfants Léa et Noah,
Ses arrière-petits-enfants, Nell, Evans, Lyam, Kelly, Mailly et Agathe,
Son beau-frère, Jordi et Monique, et leurs enfants,
Sa belle-sœur, Pilar et ses enfants,
Sa famille de cœur, Abel Mestre, son épouse et ses enfants,
Ainsi que les familles parentes et alliées,
Ont la grande tristesse de faire part du décès de

ANDRÉS MARIN REGINALDO

enlevé à leur tendre affection le 22 mars 2026.

La cérémonie aura lieu le jeudi 26 mars 2026 à 14 heures, au Temple d'Onex,
Route de Chancy 124, l'inhumation suivra au cimetière du Grand-Lancy.

Andrés repose à la Maison Funéraire de Carouge, Av. Cardinal Mermillod 46,
1227 Carouge

Nos sincères remerciements vont au personnel de l'OASD de l'Adret pour leur
accompagnement et leurs très bons soins.

Cet avis tient lieu de faire-part.

*Dieu est pour nous un refuge et un appui,
un secours qui se trouve toujours dans la détresse.*